

Bilan des activités du conseil d'établissement 2018-2019
École Lambert-Closse

Nous vous présentons le bilan d'activités du CÉ pour l'année 2018-2019

1. Le CÉ assure la gestion de l'argent que les parents ont versé au cours de l'année, soit par les contributions volontaires, soit lors d'événements organisés par l'OPP comme le Halloween ou le barbecue de fin d'année, ou qui a été recueilli grâce aux collectes de fonds pilotées par des enseignants ou des parents. Une partie de ce montant est mise de côté pour des projets à long terme, comme la réfection des cours d'école. Une autre partie est utilisée en cours d'année pour des sorties et activités pédagogiques, et une autre portion pour des projets proposés par l'équipe-école ou des parents, par exemple
 - a. Contribution aux classes vertes (1\$ à 2\$ par élève)
 - b. Contribution au projet d'embellissement de la cour d'école (25,000\$)
 - c. Système de son (930\$)
 - d. Matériel pédagogique, dont des livres pour les classes (4000\$), des livres didactiques pour les ateliers d'écriture (1000\$), des caméras documents (600\$) et des rideaux de scène.

2. Le CÉ a également la responsabilité de réviser et d'approuver plusieurs volets de la vie scolaire :
 - a. Le plan de réussite scolaire de l'école
 - b. Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence
 - c. Le calendrier scolaire
 - d. La grille-matière
 - e. Les listes de fournitures scolaires
 - f. Les sorties éducatives
 - g. Le budget de l'école

3. Cette année le CÉ a voté les résolutions suivantes :
 - a. Le CÉ a résolu que le Directeur et le CÉ consulteront le calendrier interculturel avant de planifier toute activité majeure de façon à s'assurer qu'aucun enfant ne soit exclu des activités scolaires en raison de leur religion.
 - b. Le CÉ a demandé à la CSDM de restituer la mesure alimentaire pour tous les enfants en provenance d'une école indexée « défavorisée » et pour qui une école de la CSDM agit comme point de service.
 - c. Le CÉ a demandé que la totalité des sommes ramassées par contribution volontaire aux sorties éducatives soit redistribuée au prorata du nombre d'élèves de l'école.
 - d. Le conseil d'établissement de Lambert Closse soutient les activités de sensibilisation à la journée en faveur du climat du 27 septembre 2019 dans le respect du cadre scolaire et encourage l'équipe-école à y prendre part
 - e. Le conseil d'établissement de Lambert Closse soutient la création d'un comité vert initié par les élèves et encourage l'équipe-école à offrir son encadrement à la demande des élèves.

4. Le CÉ a envoyé des suggestions au Commissaire parent-primaire de la CSDM au sujet de la sécurité aux abords de la Cour d'école, dont :

Bilan des activités du conseil d'établissement 2018-2019
École Lambert-Closse

- Lors de projets de construction, demande spéciale pour plus de brigadiers
 - Demande de limite de vitesse entre 16h et 18h
 - Patrouille dissuasive pour les cyclistes et automobilistes
5. Le CÉ a demandé que les livres offensants ou irrespectueux envers les communautés minoritaires soient enlevés en raison de leur contenu offensant, ce qui a été fait par la CSDM à l'automne 2018. Le CÉ a également recommandé au comité de bibliothèque de l'école de choisir des livres inclusifs.
6. Le CÉ a fait des suivis auprès des classes d'élèves TSA afin de s'assurer que leurs besoins soient entendus
7. Sur demande de la commission scolaire, nous avons soumis notre avis sur
- a. le profil de compétences recherché pour la direction de notre école,
 - b. L'offre éducative au secondaire sur le territoire de la CSDM.
8. Parmi nos membres, deux parents, Emily Kennlyside et Elsa Laflamme, représentent le CÉ auprès du Comité de parents de la CSDM et de la Région Sud. Leur rôle est de faire connaître l'avis des parents et de se prononcer sur toutes les questions d'ordre scolaire. Emily et Elsa ont été des représentantes exemplaires en assistant aux nombreuses réunions, et en fournissant toujours de l'information pertinente et utile pour les membres.
9. Deux dossiers ont beaucoup occupé le conseil d'établissement cette année, soit :
- a. Le CÉ a eu le mandat cette année d'adopter un nouveau projet éducatif pour l'école. Afin d'en arriver à l'adoption d'un projet éducatif qui réponde le mieux aux besoins des élèves de l'école, un sous-comité a été créé au sein du CÉ afin de consulter les parents au sujet du projet éducatif. Un sondage a été créé par ce sous-comité en collaboration avec des parents de l'école afin de connaître l'opinion des parents sur diverses questions. L'information recueillie a été transmise au Comité de pilotage du projet éducatif de l'école et a été tenue en compte.
 - b. Le projet de réfection de la Cour d'école Le CÉ a adopté une résolution demandant à l'arrondissement de la Ville de considérer une combinaison de solutions afin d'accommoder la perte de stationnement pour une partie de l'équipe école due à la réfection de la Cour d'école.

Membres du Conseil d'établissement 2017-2018, par ordre alphabétique :

Josée Bouchard - Enseignante
France Boudreault - Technicienne du service de garde
Laura Cárdenas – Parent d'élève
Luc Corbeil - Directeur de l'école
Dorothée Charpentier-Parent d'élève et trésorière

Bilan des activités du conseil d'établissement 2018-2019
École Lambert-Closse

Emily Keenlyside - Parent d'élève et représentante parent au CP-CSDM

Elsa Laflamme – Parent d'élève et représentante au CP-CSDM

Jean-Marc Lambert - Parent d'élève et co-président

Manon Parenteau-Enseignante

Karen Perez – Responsable de la Relance des loisirs

Tourmaline Ren – Responsable de la Bibliothèque Mordecai Richler; Représentante de la communauté

Yolaine Williams - Parent d'élève et co-présidente.